



OFFICE DES SPORTS
EPERNAY
PAYS DE CHAMPAGNE

DEMANDES DE RÉSERVATIONS DU MINIBUS DE L'OSEPC 2011/2012

Nom de l'Association : Numéro(s) de téléphone :

Les clubs pourront faire la réservation du minibus dès que les dates de leurs déplacements seront connues. L'Office des Sports Epernay Pays de Champagne leur enverra une confirmation de réservation 1 mois avant le déplacement prévu. Toute demande formulée en dehors de ce délai sera refusée, sauf si le véhicule est disponible et ne remet pas en cause une autre utilisation.

En cas de simultanéité des demandes, la priorité sera donnée en fonction des 4 critères suivants:

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1 - Fréquence d'utilisation du véhicule | 3 - Nombre de personnes transportées |
| 2 - Caractère compétitif du déplacement | 4 - Éloignement du déplacement |

Cette fiche vous permet de formuler **plusieurs demandes** de mise à disposition du minibus dans l'année, dans l'ordre de vos préférences*.
Veuillez compléter lisiblement TOUTES les cases grises.

INFORMATIONS SUR LES DÉPLACEMENTS :

| | Déplacement n°1* | Déplacement n°2* | Déplacement n°3* |
|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Dates de réservation | Du Au | Du Au | Du Au |
| Horaires | Départ : Arrivée : | Départ : Arrivée : | Départ : Arrivée : |
| Destination | | | |
| Estimation du kilométrage | | | |
| Objet du déplacement | | | |

* dans l'ordre de priorité / préférence

Nous vous rappelons que la location sera effective sous réserve que l'association remplisse les conditions suivantes :

- A jour de la cotisation à l'OSEPC
- Charte de location approuvée et signée
- 2 chèques de cautions à l'ordre de l'OSEPC : de 500 € pour la franchise et 100 € pour les incivilités
- conducteur(s) adhérent(s) à votre association, plus de 3 ans de permis et âgé(s) de plus de 21 ans.